

plâtre, afin de convertir le carbonate d'ammoniaque volatil en sulfate fixe, par voie de double décomposition ; les autres recommandent l'emploi du sulfate de fer ou couperose verte pour atteindre le même but ; ceux-ci se contenteraient d'un arrosage avec un mélange d'eau et d'acide sulfurique ou huile de vitriol ; ceux-là nous assurent qu'il suffit de placer au-dessus des tas de fumier une bonne couche de terre. Ce dernier moyen est le plus simple et le plus économique, et, à ce double titre, nous lui accorderions la préférence. Quelques cultivateurs d'élite ont recours, néanmoins, au plâtre en poudre ou à une dissolution de sulfate de fer, et affirment d'excellents résultats. Nous voulons bien les croire sur parole, mais nous ne cautionnons pas ces dires. Ces cultivateurs ont suivi à la lettre les prescriptions des chimistes et nous ne les en blâmons point ; seulement, nous ferons observer que ces mêmes chimistes, d'abord très partisans du plâtrage ou du sulfatage des fumiers, en sont arrivés à exprimer un doute sur la pratique qu'ils avaient recommandée, en connaissance de cause, pensions-nous. Ils se demandent aujourd'hui, si en même temps que l'on fixe l'ammoniaque, on ne convertit pas des carbonates de potasse et de soude, très-actifs, en sulfate de potasse et de soude qui seraient inertes, c'est-à-dire d'un effet nul sur la végétation. S'il en était ainsi, on perdrait d'un côté ce que l'on gagnerait de l'autre, et nous devrions, bon gré mal gré, mettre en doute l'exactitude des résultats d'expériences comparatives que l'on dit avoir été faites.

Quoi qu'il en soit, nous ajouterons que la déperdition des gaz ne préoccupe guère la masse des cultivateurs, et que si beaucoup d'entre eux recherchent les fumiers longs, beaucoup aussi recherchent les fumiers courts ou très-décomposés. Nous en savons même qui favorisent de leur mieux la décomposition.

Il existe dans la Vendée, notamment aux environs de Parthenay, un usage agricole que nous ne rencontrons nulle part ailleurs. La Vendée n'est pas, nous le savons, un modèle à offrir aux cultivateurs avancés ; ce n'est pas la plus riche parure de notre écriin ; mais, après tout, elle a ses pratiques agricoles à elle, ses traditions de la ferme, et, parmi ces pratiques et ces traditions, quelques-unes ne sont pas à dédaigner.

Les cultivateurs vendéens ne repoussent pas absolument les fumiers pailleux, autrement dit les fumiers d'été, mais ils ont le bon esprit de ne s'en servir que dans les terres argileuses ou fortes. Toutes les fois qu'ils ont affaire à des sols légers, à ces terrains granitiques, par exemple, qui reposent sur un sous-sol très-compacte, comme

il n'est pas rare d'en rencontrer dans les Deux-Sèvres, ne leur parlez plus de fumier d'été. Ils le veulent pourri, non pas aux deux tiers, mais complètement, à l'état de terreau. Que les gaz s'en aillent où bon leur semble, peu leur importe ; les sels restent, et ils ne demandent rien de plus.—Nous exposons le fait ; nous ne le jugeons pas.

Or, c'est afin d'arriver à ce résultat, d'amener une décomposition complète et de diviser les engrais à l'extrême, que les cultivateurs de ce pays ont recours à l'opération du *piardage*.

Cette opération consiste à travailler les fumiers comme on travaille les composts, à les couper par tranches minces, au moyen d'une pioche étroite et bien tranchante, appelée *piarde*, à les bouleverser ainsi trois, quatre et même cinq fois, avant de les conduire aux champs. Un cultivateur qui ne *piarde* pas son fumier en temps voulu, ou qui, pour aller plus vite en besogne, le *piarde* grossièrement, est un homme qui se discrédite. On dit qu'il n'a pas d'amour-propre, pas de cœur, et qu'il se ruinera en même temps qu'il ruinera la ferme.

Le cultivateur soigneux commence par mettre en tas son engrais d'écurie et d'étable, non dans un trou, mais sur le point le plus élevé de la cour, et sur pavés. Dès que le fumier est en pleine fermentation et que la litière peut être coupée, on saisit la *piarde*, on découpe le tas par tranches minces, et à mesure que ces tranches tombent, on les divise, on les secoue, puis on forme un nouveau tas derrière soi, au moyen de la *cabeuche*. C'est une large fourche en bois, à cinq ou six dents longues et fortes. Le manche et la traverse sont en bois léger, mais les dents, qui fatiguent beaucoup, sont façonnées avec de l'acacia, du prunellier ou du poirier. Le nouveau tas de fumier est déposé en forme de carré long, assez étroit et se termine par le haut à la manière d'un toit. Les cultivateurs de la Vendée savent combien les pluies sont nuisibles à l'engrais, et c'est en vue de prévenir les lessivages qu'ils font des toitures rapides à deux pans. Alors même que la pluie viendrait les surprendre au travail, ils n'ont pas d'inconvénient à redouter, attendu qu'il élèvent leur fumier par parties jusqu'au sommet et complètent leur besogne dans le détail même de l'opération. S'il ne peuvent en conduire qu'une longueur de 6 pieds, ils ne vont pas au delà et ne s'arrête qu'après avoir fini le toit ; le lendemain ou le surlendemain, ils ajouteront 6 pieds aux 2 premiers, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le tas primitif y ait passé.

Supposons que le *piardage* ait été commencé en mars, on le renouvelera en mai, puis en juillet, tous les deux mois, et le dernier sera exécuté dix ou douze jours au moins avant

d'employer l'engrais, afin de lui donner le temps de reprendre de la chaleur et de revenir à l'état de beurre noir. Le moment des semailles d'automne arrivé, on démolit le tas et on le charge sur de longues charrettes planchées au fond et sur les bords, à une certaine hauteur. On y attelle quatre ou huit bœufs, selon que le charroi est facile ou difficile.

Autrefois, l'engrais de ferme, ainsi manipulé et divisé, était répandu à la main. Sept ou huit personnes, et même plus, suivaient la charrette, l'ouvraient par derrière, remplissaient des paniers et semaient le fumier comme on sème les engrais artificiels. Aujourd'hui, la vieille méthode est abandonnée ; deux hommes, montés sur la charrette et armés de la fourche en bois, éparpillent l'engrais aussi régulièrement qu'on peut le désirer. Aussitôt après, on sème la graine et l'on recouvre avec la charrue.

Cette manière de préparer les engrais ne s'accorde guère, on le voit, avec la théorie qui détermine la valeur d'un fumier d'après la quantité d'azote qu'il contient. A ce point de vue, il est clair que les cultivateurs des Deux-Sèvres perdent la tête et ne savent ce qu'ils font ; mais au point de vue des résultats, ils n'ont pas l'air de déraisonner. Il ne faut donc pas les condamner trop vite. Au bout du compte, ces gens-là fabriquent du terreau et s'en servent sur les champs, comme les maraîchers se servent du vieux terreau des couches rompues sur les planches de leurs marais. Les maraîchers, il est vrai, arrosent copieusement et peuvent répondre de la rapidité d'action de ce terreau, tandis que les cultivateurs vendéens ont à redouter les sécheresses qui paralysent l'énergie des engrais consommés. Le voisinage de la mer doit être pour quelque chose dans le succès de ce procédé qui, pour réussir, a besoin d'une atmosphère humide. Il y a lieu de croire qu'il ne réussira pas partout.

Dans la Campine belge, où les terres sont sablonneuses, et où l'atmosphère se ressent du voisinage de la mer, le fumier d'étable très-décomposé est celui qui rend les plus grands services. Dans cette même Campine, le traitement des composts destinés aux pommes de terre et aux regaines des prairies naturelles se rapproche beaucoup du *piardage* vendéen. On les prépare en plein air, sous forme de tas très-allongés, peu larges et terminés en toit. On les retourne deux ou trois fois avec la fourche de fer, afin d'en bien mêler les parties et d'en compléter la décomposition. Il ne sera peut-être pas inutile d'ajouter que nulle part les engrais ne sont aussi recherchés et aussi bien soignés que chez les campinois.

Voilà des faits ; nous les abandon-